

LES MÉANDRES ENTRE GENÈVE ET SAVOIE (1836-1921)

Jean VORUZ (CPH)

CONFÉRENCE DU 2 AVRIL 2011

Journée franco-suisse avec le Consilium Philateliæ Helveticæ

Au cours du 19^e siècle, Genève entretient davantage de relations avec ses voisins étrangers qu'avec la Suisse dont elle ne fait partie que depuis 1815. L'exposé montre l'inconstance et la relative complexité des échanges postaux entre Genève et la Savoie, en dépit d'un commerce actif facilité par l'existence d'une zone franche autour du canton.

Pour éclaircir ce domaine, qui est le lieu de fréquentes confusions chez les philatélistes, le conférencier a élaboré des cartes de Savoie illustrant l'évolution des tarifs et des zones concernées, listé les bureaux limitrophes à partir des textes officiels et reclassifié les marques de passage et de taxation, en établissant des inventaires systématiques, illustrés et assortis de statistiques d'utilisation. Diverses lettres taxées ou affranchies, principalement jusqu'à l'avènement de l'UGP sont encore présentées.

La dernière partie est consacrée à une liaison fréquentée et courte, mais chaotique : Genève-Annecy. De 1836 à 1921, une dizaine de révisions tarifaires plus ou moins brutales sont en effet venues émailler les échanges postaux avec cette ville située en limite de rayon frontalier.



27 juin 1860 – Lettre pour Sallanches portant la griffe sarde RL prévue par la convention Suisse-Sardaigne en vigueur jusqu'au 30 juin. La taxe sarde de 2 décimes est encore applicable, mais la poste française, en place depuis le 14 juin, a fait excès de zèle en appliquant une taxe de 30 c inadéquate. Les lettres de cette période sont nombreuses, mais aucune autre n'a été ainsi taxée...